



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
06/06/2007

Date de la convocation des conseillers :
06/06/2007

point de l'ordre du jour no:
20

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 15 juin 2007

Présents: Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Snel, Hannen, Roller, Jaerling, Knaff, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, conseillers,
Clement, secrétaire communal
Absents : Mutsch, bourgmestre, Maroldt, Hoffmann, Huss, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : Proposition de motion de Monsieur le conseiller communal Aly Jaerling

Vu la proposition de motion présentée par Monsieur le conseiller communal Aly Jaerling concernant la sauvegarde de la gestion des réseaux de l'électricité et des emplois y attachés présentée par la délégation des fonctionnaires et employés de la Ville d'Esch-sur-Alzette ;

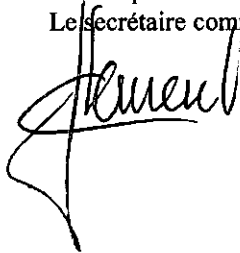
Après discussion, Monsieur l'échevin Felix conclut que Monsieur Aly Jaerling retire la proposition de motion suivante :

« La délégation des fonctionnaires et employés de la ville d'Esch-sur-Alzette,

- soutenue dans cette démarche par l'organisation syndicale l'FGFC,
- tient à manifester son inquiétude quant à l'avenir des postes de travail liés à la gestion des réseaux de l'électricité,
- constate que la poursuite d'intérêts marchands à court terme n'est que très difficilement compatible avec les nécessités à long terme du service public et universel,
- fait remarquer que le coût de l'opération pour la Ville d'Esch-sur-Alzette est très élevé et sans réelle plus-value en contrepartie,
- rappelle l'engagement de Madame le Bourgmestre et des échevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette de maintenir au sein de la Ville la propriété et la gestion des réseaux, et de veiller ensemble avec le personnel et les responsables du service concerné, à la maintenance d'un réseau de haute qualité au service des citoyens et des entreprises,
- souligne que le personnel et les responsables du service se sont tenus à cet engagement,
- ne s'oppose nullement à une coordination nationale des gestionnaires de réseaux,

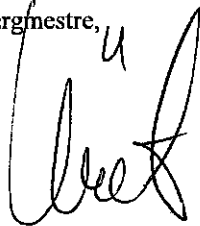
- exige clairement ensemble avec le personnel, que la propriété et la gestion des réseaux soient maintenues au sein de l'administration communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette,
- veut préserver et faire respecter le statut et les conditions de travail du personnel fonctionnaire, employé et ouvrier,
- fait appel au Collège échevinal et au Conseil communal de la Ville afin de s'associer à cette démarche,
- s'adresse également aux membres de tous les partis politiques représentés au sein du Conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette afin d'œuvrer pour que tout obstacle légale existant où projeté, qui empêcherait que la Ville restera propriétaire ou gestionnaire de ses réseaux, soit éloigné,
- est disposée de son côté à contribuer avec tous les moyens disponibles à la réalisation de la présente. »

En séance
Esch-sur-Alzette, le 15/06/2007
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,



Suivent les signatures

Le bourgmestre,



date qu'en tête